

# STATISTIQUE

DU DÉPARTEMENT

# DE LA MOSELLE

OUVRAGE ADMINISTRATIF

PUBLIÉ

sous la direction de

M. le C<sup>te</sup> L.-E. DE CHASTELLUX,

Conseiller de Préfecture, Secrétaire de l'Académie impériale de Metz,

PAR DÉCISION

DE

M. le C<sup>te</sup> MALHER, Préfet

TOME PREMIER

METZ

Typographie de PALLEZ & ROUSSEAU, Éditeurs

rue des Clercs, 14 & 15

1854



---

# ZOOLOGIE,

par M. Alfred MALHERBE,

Vice-Président du Tribunal de première instance, Président de l'Académie  
de Metz.



La MOUETTE A PIEDS BLEUS, *larus canus* (Linn.) — Très-rare.

La MOUETTE TRIDACTYLE, *larus tridactylus* (Lath.) — Paraît accidentellement. Le 22 février 1854, on a pris sur la Moselle, dans l'intérieur de Metz, quatre individus vivants.

La MOUETTE RIEUSE OU A CAPUCHON BRUN, *larus ridibundus* (Leisler.) — Se montre assez fréquemment sur la Moselle.

La STERNE OU HIRONDELLE DE MER PIERRE-GARIN, *sterna hirundo* (Linn.) — Se montre quelquefois sur la Moselle à l'automne et au printemps.

La STERNE ARCTIQUE, *sterna arctica* (Tem.) — Très-rare; un individu a été tué près de Sarreguemines, le 4 juillet 1832.

La STERNE ÉPOUVANTAIL, *sterna nigra* (Linn.) — On en voit de temps en temps sur la Moselle.

Le PÉLICAN BLANC, *pelecanus onocrotalus* (Linn.) — Très-accidentellement. Un jeune d'un an, tué le 4 octobre 1835 sur l'étang de Fouligny, a été donné au Muséum de Metz par M. Auguste Rolland.

Le CORMORAN COMMUN, *phalacrocorax carbo* (Bris.), *carbo cormoranus* (Meyer.) — On en tue de temps à autre. Le Muséum de Metz a reçu, en mai 1853, un jeune tué par M. d'Asnières.

### ANIMAUX VERTÉBRÉS.

#### 3<sup>e</sup> CLASSE. — LES REPTILES.

Le département de la Moselle contient peu de reptiles; cela s'explique facilement par sa température assez froide. Le premier ordre, celui des Chéloniens, n'y est qu'accidentellement représenté par une espèce; le second ordre, celui des Sauriens ou Lézards y compte trois espèces; il ne s'y trouve que cinq espèces de celui des Ophidiens ou Serpents; celui des Batraciens y est représenté par treize espèces.

**Ordre des Chéloniens ou Tortues.**

L'EMYS SIGRIZ, (*genre émyde, famille des émydiens ou chéloniens elodites*) (Wagl. — Pr. Bp.) — Au mois d'août 1853, MM. F. Valette et Ory voulurent bien m'adresser cette tortue vivante, qui avait été prise par eux dans une nasse placée dans un bras des eaux mortes de la Moselle, au bas de Jouy-aux-Arches. Des pêcheurs de la localité ont annoncé que déjà ils avaient vu plusieurs petites émydes dans les eaux de Jouy.

Cette circonstance est d'autant plus remarquable que la *cistude européenne* avait seule jusqu'ici été observée à cette latitude, c'est-à-dire en Prusse, tandis que les deux espèces d'émydes ne se trouvent l'une, l'*emys caspia*, qu'aux bords de la mer Caspienne ; l'autre, l'*emys sigriz*, qu'en Espagne, en Sicile ou sur les côtes de Barbarie. Il serait étonnant que cette espèce, eût-elle été apportée du Midi dans notre département, pût s'y acclimater et y multiplier.

**Ordre des Sauriens ou Lézards (Cuv.)**

Le LÉZARD DE SCHREIBERS OU VIVIPARE, *lacerta Schreibersiana* (Milne Edw.), *lacerta vivipara* (Jacquin, Dum. et Bibr.) — Sur les vieilles murailles.

La femelle du lézard de Schreibers fait, vers le mois de juin, de cinq à sept œufs ; quelques minutes après qu'ils sont pondus, les petits sortent parfaitement développés. Ce fait, nouveau pour la science, a été observé pour la première fois en Suisse, par M. Jacquin, et vérifié depuis par divers naturalistes, ce qui a fait donner à l'espèce le nom de vivipare.

Le LÉZARD DES MURAILLES, *lacerta muralis* (Laurenti). — Peu répandu dans le département. On assure que sa chair est bonne à manger.

Le LÉZARD DES SOUCHES OU ARENICOLE, *lacerta stirpium* (Daud.), *L. arenicola* (Cuv.) — Assez commun sur les murs, les haies, dans les prés et les bois montagneux.

**Ordre des Ophidiens ou Serpents (Cuv.)**

L'ORVET COMMUN OU FRAGILE, vulgairement BORGNE. — Non venimeux; très-commun dans les prés, les bois et les vieilles murailles.

La COULEUVRE A COLLIER, *coluber natrix* (Linn.) — Atteint quelquefois plus de 1<sup>m</sup>,32 de longueur; très-répondue dans les bois, notamment dans ceux de Gorze et d'Ars-sur-Moselle; on la mange sous le nom d'anguille de haies.

Une observation curieuse a été faite au sujet de cette espèce et elle s'applique probablement à d'autres. Suivant les circonstances où on la place, une même couleuvre peut être *ovipare* ou *vivipare*; ainsi la couleuvre à collier placée à proximité de l'eau ou dans des lieux humides a été *ovipare*, ce qui est sa condition habituelle; elle devient *vivipare* ou mieux *ovovivipare*, quand on la tient éloignée de toute humidité.

La COULEUVRE LISSE, *coluber austriacus* (Linn.) — Répondue dans les bois et les terrains pierreux.

La COULEUVRE VERTE ET JAUNE, *coluber viridiflavus* (Lacép.) — Dans les bois montagneux.

La VIPÈRE COMMUNE, *vipera berus* (Daud.), dont la vipère aspic, *vipera aspis* (Linn.), est une variété. — Répondue dans les bois et les coteaux rocailleux. Sa morsure est venimeuse.

**Ordre des Batraciens (Cuv.)**

La GRENOUILLE VERTE OU COMMUNE, *rana viridis* (Roësel), *rana esculenta* (Linn.) — Répondue en grand nombre, dans les eaux dormantes surtout.

Elle varie beaucoup. La variété la plus répandue a les parties supérieures du corps d'une belle teinte verte, irrégulièrement marquée de taches brunes ou noirâtres d'une égale grandeur et elle offre trois bandes dorsales jaune d'or.

La GRENOUILLE ROUSSE OU MUETTE, *rana temporaria* (Linn.)  
— Habite les lieux humides, où elle est très-commune; retourne à l'eau à l'automne.

Les grenouilles multiplient considérablement; on a calculé que chaque femelle pond annuellement de 600 à 1,200 œufs qui sont disposés en chapelet. Au bout de quelques jours, l'œuf est brisé par le têtard. Puis, après deux ou trois mois, le têtard se change en grenouille, sa peau se fend sur le dos et on voit naître un animal de forme très-différente qui conserve encore cependant une queue qui finit par disparaître. On a trouvé des grenouilles vivantes dans des eaux thermales, et même à une température de 37° Réaumur.

Les grenouilles passent l'hiver en léthargie, dans la vase et en bandes considérables, ou cachées dans des trous.

La RAINE COMMUNE, *hyla arborea ou viridis*. — Habite en été les arbres et les buissons et fréquente les eaux au printemps.

Le BOMBINATOR OU CRAPAUD SONNANT OU PLUVIAL, *bombinator bombinus* (Wagl. Dum. Bibron), *bufo bombinus* (Daud.) — Très-commun dans les eaux stagnantes.

L'ALYTE OU CRAPAUD ACCOUCHEUR, *alytes obstetricans* (Dum. et Bibr.), *bufo obstetricans* (Wolf. Laur.) — Paraît rare.

Le CALAMITE OU CRAPAUD DES JONCS, *bufo viridis* (Bibron.), *bufo calamita* (Daud.) — Se trouve l'hiver dans les caves dans les campagnes, et l'été au pied des murs des jardins.

Le CRAPAUD COMMUN, *bufo vulgaris* (Daud.) — Répandu dans les lieux humides et obscurs; au pied des murs.

La SALAMANDRE MACULÉE OU TERRESTRE, *salamandra maculosa* (Laur.), *sal. vulgaris*. — Vit dans les bois humides sous les pierres; on la trouve fréquemment dans le vallon de Vaux. M. de Nicéville et M. A. Malherbe en ont recueilli des exemplaires pour le Muséum de Metz. Cette espèce est *ovovivipare*, à la différence des tritons ou salamandres aquatiques.

La SALAMANDRE NOIRE, *salamandra nigra*. — Rare.

Le TRITON CRÊTÉ, *triton cristatus* (Daud.), *salamandra cristata* (Latr.) — Commun dans les mares et les eaux stagnantes.

Le TRITON CEINTURÉ, *triton cinctus* (Daud.), *salamandra cincta* (Latr.) — Dans les eaux stagnantes et les fossés.

Le TRITON PONCTUÉ, *triton punctatus* (Daud. Dum. Bibron), *salamandra punctata* (Latr.) — Commun dans les eaux stagnantes et dans les fossés.

Le TRITON PALMIPÈDE, *triton palmatus* (Daud. Dum.), *salamandra palmata* (Cuv.) — Dans les eaux stagnantes.

### **ANIMAUX VERTÉBRÉS.**

#### **4<sup>e</sup> CLASSE. — LES POISSONS.**

##### **1<sup>re</sup> SÉRIE. — OSTÉOPTÉRYGIENS OU POISSONS OSSEUX.**

##### **Ordre des Acanthoptérygiens. (Cuv.)**

La PERCHE COMMUNE, *perca fluviatilis* (Linn.) — On trouve communément dans la Moselle et dans plusieurs de nos rivières ce poisson délicat qui dépasse rarement 30 centimètres.

La GRÉMILLE COMMUNE OU PERCHE GOUJONNIÈRE, *acerina cernua* (Cuv.) — Est commune dans la Moselle; elle atteint tout au plus 15 centimètres de longueur.

Le CHABOT COMMUN OU TÉTARD, *chabot de rivière* (Cuv.), *cottus gobio* (Linn.) — Se tient sous les pierres dans les rivières et les ruisseaux.

L'ÉPINOCHÉ COMMUNE, *gasterosteus* (Cuv.), *aculeatus* (Linn.) — Très-commune.

L'ÉPINOCHETTE, *gasterosteus pungitius* (Linn.) — La plus petite espèce de poisson d'eau douce de France; se trouve dans la Rosselle. Les espèces de ce genre construisent, au fond des ruisseaux, des nids de forme conique; M. Coste m'a